

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal
Présents

Vincent De Wolf, *Bourgmestre-Président* ;
 Patrick Lenaers, Marie-Rose Geuten, Rik Jellema, Frank Van Bockstal, Colette Njomgang, Jean Laurent, Aziz Es, *Échevin(e)s* ;
 Eliane Paulissen, Françoise Bertieaux, Bernard de Marcken de Merken, Jean-Luc Robert, André du Bus, Laurent Vleminckx, Françoise Carton de Wiart, Gisèle Mandaila, Rachid Madrane, Kathy Mottet, Christophe Gasia, Christina Karkan, Marie-Louise Servais, Josianne Pardonge, Virginie Taittinger, Christian De Beco, Arnaud Van Praet, John Buyani Ilungu, Imad Benarafa, Ahmed M'Rabet, Stéphane Van Vaerenbergh, Sandra Jen, Viviane Scholliers, Françoise de Halleux, *Conseillers communaux* ;
 Christian Debaty, *Secrétaire communal*.

Excusés

Rik Baeten, *Échevin(e)* ;
 Damien Gérard, Farida Tatou, *Conseillers communaux*.

Séance du 02.03.15

#Objet : Motion du groupe Ecolo/Groen concernant la ligne 26 de la SNCB.#

Séance publique

Secrétariat

Le Conseil communal,

Considérant que la ligne 26 est la seule ligne SNCB qui traverse la Région bruxelloise du sud-ouest vers le nord-est tout en desservant des quartiers moins bien équipés en transports publics, comme Uccle et Haren ;

Considérant que la ligne SNCB n° 26 dessert, à Etterbeek, la gare de Mérode ;

Considérant que la ligne 26 constitue actuellement une ligne majeure pour la desserte de Bruxelles et donc d'Etterbeek, tant sur le plan des voyageurs que sur celui des marchandises ;

Considérant que le trajet de la ligne 26 permet l'accès à des équipements et des zones d'activités importantes de Bruxelles : plusieurs écoles secondaires à Uccle, les sites universitaires de l'ULB et de la VUB, le centre hospitalier Chirec en construction et le pôle de développement régional Delta-Souverain, les institutions européennes, Meiser, le pôle de développement régional Schaerbeek-Josaphat, le bassin d'entreprises à Evere et Bordet, ainsi que le siège de l'OTAN ;

Considérant que la Ligne 26 constitue une ligne test dans le cadre du futur RER ;

Considérant le succès de la fréquentation de cette ligne aux heures de pointe ;

Considérant que l'absence de trains de voyageurs sur cette ligne le soir et le week-end en empêche le bon développement ;

Considérant que l'entrée en vigueur du nouveau plan de transport de la SNCB le 14 décembre 2014, diminue fortement la desserte de la plupart des gares périphériques de la Ligne 26 ;

Considérant qu'il n'y aura plus qu'un train par heure desservant toutes les gares entre Hal et Vilvorde ;

Considérant que cette mesure est contraire à la volonté du Gouvernement fédéral d'améliorer le fonctionnement de la SNCB ;

Le Conseil communal demande :

- À la SNCB de prendre en considération l'importance de la Ligne 26 et de rétablir dans les plus brefs délais une fréquence d'au moins trois trains par heures à tous les arrêts situés entre Hal et Vilvorde ;
- Au Gouvernement bruxellois de défendre, en étroite collaboration avec les communes concernées, l'augmentation de la fréquence des trains sur la Ligne 26 dans le cadre de ses concertations avec la SNCB ;
- Au Gouvernement Fédéral qu'il propose à la SNCB d'adapter son nouveau plan de transport de manière à augmenter la fréquence des trains reliant Hal à Vilvorde en desservant Bruxelles le long de son axe sud-ouest, nord-ouest.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

Amendement du groupe LB adopté à l'unanimité :

Ajout d'un considérant avant le dispositif :

« Considérant qu'il importe que les possibilités offertes par cette ligne soient davantage connues tant par les Bruxellois que par les navetteurs ; ».

32 votants : 32 votes positifs.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

32 votants : 32 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
Christian Debaty

Le Bourgmestre-Président,
Vincent De Wolf

POUR EXTRAIT CONFORME
Etterbeek, le 04 mars 2015

Le Secrétaire communal,

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,

Christian Debaty

Patrick Lenaers